

REMISE DES DOSSIERS

VOTRE DOSSIER EXPOSANT COMPREND

> **Merci d'indiquer le nombre de cartes d'exposants dont vous aurez besoin :**

Invitations

Afin de réduire nos impacts environnementaux, une invitation numérique sera réalisée et vous sera transmise en supplément de votre commande de carnets d'invitations papier.

> 100 invitations + 100 invitations pour la nocturne (valables uniquement le vendredi de 18h à 23h).

Jusqu'au **jeudi 2 mai à 12h** : service comptabilité, 1^{er} étage du Palais des congrès.

A partir du **vendredi 3 mai dès 8h** : commissariat exposants, hall d'entrée du Parc des expositions.

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude du contenu de son dossier. Après remise et signature de réception, aucune réclamation ne pourra être reçue.

Les cartes d'accès ne seront remises qu'à réception du solde de la facture.

Service comptabilité :
Corinne CASTELLON : 04 68 68 26 19
Delphine QUILES : 04 68 68 26 22

REMISE FIDÉLITÉ

Le Palais des congrès et des expositions organise chaque année les salons *Eco-maison*, *Séniors mais pas trop*, *Foire exposition*, *Rêves d'intérieurs*, *Destination Saveurs* et *Salon du Mariage*.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent la foire à :

→ **1** salon, vous bénéficiez de **- 10%** de remise sur le prix du m².

→ **2** salons, vous bénéficiez de **- 15%** de remise sur le prix du m².

ASSURANCE

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air libre : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

Assurances JLB ASSURANCES • 632 chemin de la Plaine Montaignet • 13590 MEYREUIL • Tél 04 42 29 77 00

RENSEIGNEMENTS SALON

Montage : lundi 6 et mardi 7 mai de 8h à 20h.

Démontage : dimanche 12 mai de 20h à 22h et lundi 13 mai de 8h à 12h.

Ouverture aux exposants pendant le salon : 9 h

Nota : les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de la foire.

Ouverture au public

Mercredi 8 au dimanche 12 mai : 10h-20h

Nocturne : vendredi 10 mai jusqu'à 23h

Tarif entrée : 5 € pour les adultes. Payant à partir de 16 ans. Les enfants non accompagnés se verront refuser l'entrée.

ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer à la FOIRE EXPOSITION 2019, sous réserve de son acceptation par le Palais des Congrès et des Expositions et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement complet de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité disponibles sur www.congres-perpignan.com.

Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents énumérés ci-dessus et s'engage à les respecter sans restriction ni réserve d'aucune sorte.

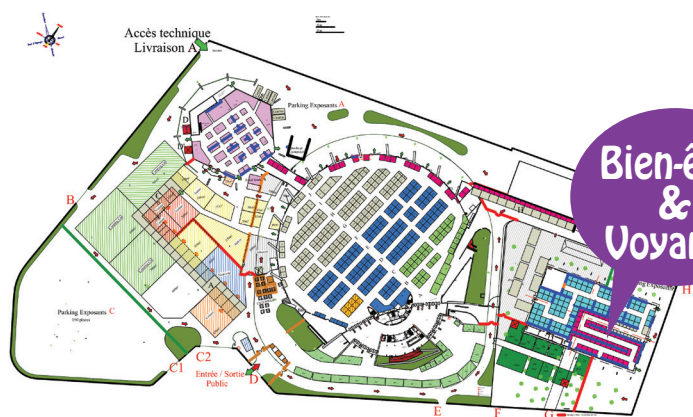
Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.

Un chèque d'acompte correspondant à 25% du montant TTC de la commande doit nous être envoyé avant le 22 février 2019.

A défaut de réception de l'acompte, dans les délais impartis, le Palais des Congrès et des Expositions se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise.

En cas de désistement 30 jours avant le salon, le montant de l'acompte sera malgré tout dû par l'exposant.

LA PARTICIPATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES REGLEMENT INTEGRAL DU DECOMPTE, avant le 22 Mars 2019.



Nom, prénom

En qualité de

A

Le

Signature et cachet
(Mention "lu et approuvé")